

Information sur l'audition

- Objet de l'audition : Révision partielle de l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers
- Projet de révision de l'ordonnance de la FINMA et rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision de l'ordonnance.
- Délai de réponse : **12 février 2018**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Florian Baumgartner
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne
florian.baumgartner@finma.ch
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
- Publication de la prise de position: A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
- Questions complémentaires : Florian Baumgartner
Tél. +41 (0)31 327 91 61
florian.baumgartner@finma.ch
- Contact médias : Vinzenz Mathys
Tél. +41 (0)31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch